



**L'Association des Amis de Jean Bosco recrute
1 accompagnateur transport à 0.42 ETP – (H/F)
DAME Les Coteaux Fleuris
CDI - Dives-sur-Mer**

Le **DAME Les Coteaux Fleuris** accompagne 46 enfants vivant avec un Trouble du Spectre de l'Autisme. Différentes modalités sont proposées : **SESSAD**, **Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (Caen ainsi que Thue et Mue)**, **Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme (Colombelles)**, **accueil de jour (Dives-sur-Mer)**.

L'AAJB EN BREF

- **38** établissements et services
- Plus de **11.500** hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **715** professionnels
- **13** directions d'établissements
- Un **champ d'action** riche : handicap, protection de l'enfance, logement/hébergement social et d'urgence, insertion professionnelle, personnes âgées, asile, médiation et parentalité.

Date de dépôt l'offre : 13/01/2026

DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de ses missions, l'accompagnateur polyvalent transport assure la sécurité des enfants lors de leurs déplacements. Il accompagne les enfants du lundi au vendredi (matin et soir).

Le temps de travail, annualisé, est de 7h20 à 9h20 et de 15h45 à 17h45).

MISSIONS PRINCIPALES

- Accompagner les enfants lors des transports domicile / **DAME** chaque matin et chaque soir.
- Assurer une surveillance permanente et signaler à la direction tous les éléments de nature à mettre en cause la sécurité des biens et des personnes accueillies
- Participer à l'encadrement des enfants, en appui de l'équipe éducative, lors des sorties.

CONDITIONS

-  **Type de contrat** : CDI à 0.42 ETP
-  **Rémunération** : Selon expérience et grille indiciaire en vigueur CCNT du 15.03.1966
-  **Lieu de travail** : Dives-sur-Mer
-  **Poste à pourvoir** : Dès que possible

PROFIL

- Permis B obligatoire
- Aptitudes relationnelles
- Capacité à gérer des situations complexes avec sérénité

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à : damelcf@ajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **2 mars 2026**

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.